

EnvironnementEmissions de CO2 / **Impacts et ressources** / IT for green / Démarche systémique

Limiter nos impacts sur les ressources naturelles

Enjeux / vision / convictions

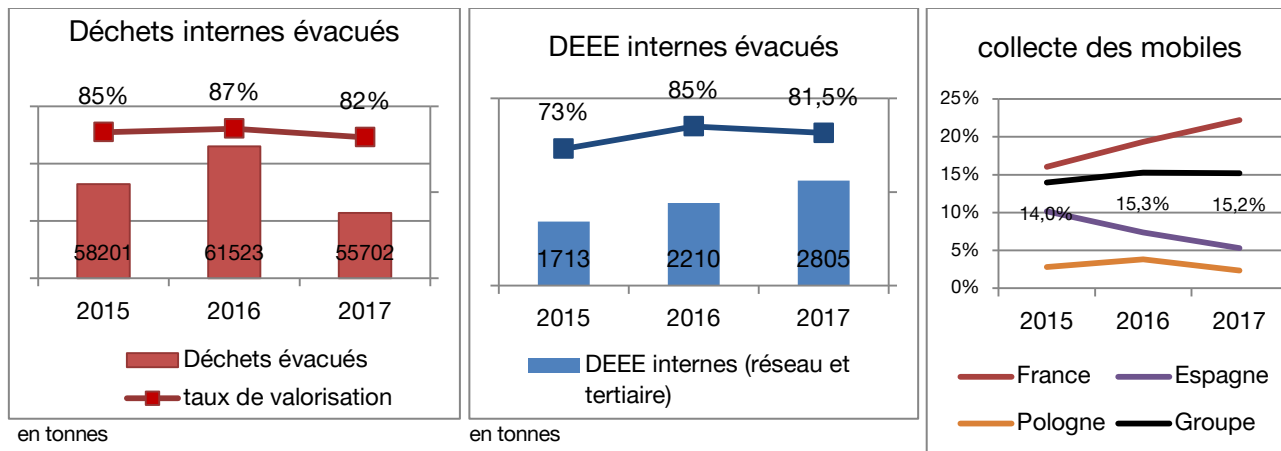
Orange s'intéresse depuis de nombreuses années à la réduction de l'impact de son activité sur les ressources et matières premières. L'objectif est double : optimiser nos processus, mais également aider nos clients à réduire leur propre impact. C'est pourquoi déployer l'économie circulaire est pour Orange un enjeu stratégique. C'est bien le sens de l'engagement que nous avons pris lors de la COP 21 à Paris, en décembre 2015.

Orange s'engage résolument sur la voie de l'économie circulaire. De l'analyse des ressources rares au recyclage et à la réutilisation des équipements, une évolution progressive de nos modèles économiques et processus est à l'œuvre, en lien avec tout notre écosystème, et notamment avec nos fournisseurs d'équipements. Cette démarche contribue également à notre objectif de réduction de nos émissions de CO2.

Feuille de route

- Généraliser l'économie circulaire dans nos processus d'ici à 2020 :
 - mise en place d'un comité interne de pilotage stratégique de l'Economie Circulaire ;
 - mise en place d'un plan de déploiement, avec désignation des porteurs dans les filiales du Groupe.
- L'écoconception : réduire les impacts à la source
 - travaux avec nos fournisseurs pour réduire notre dépendance aux matériaux critiques ;
 - travaux avec les pouvoirs publics pour exploiter les ressources contenues dans les déchets DEEE.
- Optimiser la gestion de la durée de vie des équipements électriques et électroniques :
 - prolonger la durée des équipements;
 - collecter et traiter avec des partenaires externes agréés ou des filières collectives nos équipements électroniques usagés et ceux des clients;
 - mettre en place des filières de traitement adaptées à chaque catégorie de déchets ;
 - redonner une 2ème vie aux mobiles, avec un objectif de 30 % pour la collecte de mobiles usagés en Europe d'ici à 2020, et le développement de la vente de terminaux d'occasion ou remis à neuf.
- Transformer nos relations avec nos clients
 - inciter les consommateurs à limiter leur impact écologique, en leur permettant de choisir des terminaux plus respectueux de l'environnement par le biais de l'affichage environnemental;
 - imaginer de nouveaux services basés sur l'usage plutôt que la possession d'équipements.

Indicateurs / Chiffres-clés



Actualités / réalisations 2017

- Mise en place de l'économie circulaire dans les processus
 - Le comité interne de pilotage stratégique de l'Economie Circulaire s'articule autour de plusieurs chantiers mis en place : l'écoconception, la limitation des consommations du Groupe en ressources critiques, l'optimisation de la gestion des déchets, et la possibilité de redonner une 2^{ème} vie aux déchets électroniques et électriques. Une nouvelle étude d'impact sur l'utilisation des ressources rares est lancée au 1^{er} semestre 2018.
 - En tant que membre de la fondation Ellen MacArthur, Orange est membre du programme « les 100 entreprises de l'économie circulaire », et a notamment piloté en 2017 le résultat du rapport sur les avantages qui pourraient être apportés par l'introduction de la modularité dans les équipements techniques et réseaux, en particulier dans les *boxes*.
- Ecoconception des produits et services
 - Une base de données actualisée régulièrement, avec des fiches sur chaque matériau, sert de base aux analyses de risque et à la recherche de ressources de substitution. Des échanges sont menés avec les fournisseurs pour les inciter à limiter l'usage de ces ressources en favorisant la substitution et l'utilisation de ressources recyclées.
 - Orange a engagé des discussions avec des industriels de différents secteurs et les pouvoirs publics afin de soutenir le développement de filières performantes pour exploiter les vastes gisements de ressources rares contenues dans les DEEE – de véritables « mines urbaines », qui pourraient renfermer jusqu'à 40 fois plus de minerais extractibles que le sous-sol de la terre.
 - Orange a appliqué ce principe à la nouvelle Livebox 4 : un design plus compact, un emballage en carton issu de forêts gérées durablement, qui ne dépasse pas un tiers du poids du produit, pour limiter les matériaux d'emballage et optimiser le transport, et des encres végétales. Pour ce projet, Orange a été récompensé lors des Mariannes d'Or du développement durable.
- Optimisation de la durée et de la fin de vie des équipements

Le Groupe agit selon plusieurs axes complémentaires :

 - optimiser la gestion des déchets et des équipements en fin de vie générés en interne, en mettant en place des filières de traitement adaptées à chaque catégorie de déchets et en assurant leur traçabilité ; une plateforme commune de type « stock market place » a été créée et lancée, pour le

réemploi des équipements réseaux usagés dans l'ensemble des opérations du Groupe. Un suivi régulier est effectué pays par pays.

- collecter et traiter avec des partenaires externes agréés ou des filières collectives (lorsqu'existantes) les équipements électroniques usagés des clients.

Si, dans les pays européens, la mise en place de dispositifs adaptés est déjà largement entamée, l'émergence de nouveaux modèles d'économie circulaire passe notamment par le développement du recyclage, avec des dispositifs adaptés dans les pays où il n'existe pas encore de filières structurées pour le traitement des déchets. Le Groupe a d'ores et déjà participé à la création de 5 ateliers de collecte en Afrique, avec plus de 2 millions de mobiles collectés, et à l'issue de consultations, le choix de prestataires de collecte et traitement des DEEE doit intervenir au Mali et à Madagascar; une consultation est en cours en Guinée.

- donner une seconde vie aux équipements usagés ou d'assurer leur démantèlement et leur recyclage dans le respect des normes environnementales en vigueur. En 2017, Orange a ainsi distribué en exclusivité le terminal mobile *Fairphone2* sur le marché français, conçu de façon modulaire pour permettre de prolonger sa durée de vie en facilitant sa réparation.
- Orange s'est également engagé à collecter 30 % des mobiles usagés de ses clients en Europe d'ici 2020. En France, le programme « Orange reprise » permet aux utilisateurs depuis 2013 de valoriser leur ancien mobile après estimation. En 2017, le taux de collecte de 15,2 % est resté stable par rapport à 2016 (taux de collecte de 15,3 %). La bonne progression de la France, avec un taux de collecte de 22,2 % sur l'année 2017 (*vs* 19,3 % en 2016) et qui dépasse pour la première fois le million de mobiles collectés, n'a pas compensé le recul du taux de collecte en Pologne, dû à la suspension de la collecte buyback, et au changement de prestataire en Espagne et en Roumanie. 1 675 000 mobiles ont été collectés en 2017, soit un total de 11,7 millions depuis 2010.

Depuis 2010, Orange s'est associé à Emmaüs International et aux Ateliers du bocage, une entreprise du secteur de l'emploi social et solidaire, pour ouvrir des ateliers de collecte des déchets de mobiles en Afrique. En l'absence de filières de recyclage locales performantes, les déchets collectés sont massifiés puis renvoyés en France pour y être recyclés selon les normes environnementales européennes. Ouverts dans cinq pays (Burkina Faso, Bénin, Niger, Cameroun et Côte d'Ivoire) ces ateliers ont permis la collecte et le recyclage de plus de 2 millions de mobiles.

Pour aller plus loin

- [Sur la voie de l'économie circulaire](#) (pdf)
- [Ressources rares et matériaux critiques](#)
- [L'écoconception chez Orange](#)
- [Quand Orange Business Services inverse ses flux logistiques](#)
- [Revaloriser les mobiles usagés avec les Ateliers du Bocage](#)